

Madame la Directrice

Monsieur le Directeur,

Afin de soutenir tous les acteurs concernés par ce chantier de taille, un dispositif Accompagnement / Formation majeur est construit autour du déploiement des nouvelles formations en CPU en septembre prochain.

Tout en s’appuyant sur un travail collectif, il est essentiel que tous les acteurs de l’équipe éducative s’approprient les lignes de forces et les concepts de la démarche CPU~~.~~

Ainsi, dans la foulée des deux rencontres collectives des chefs d’atelier et coordinateurs CEFA (les 19 et 20 avril 2018), nous vous annonçons la mise en œuvre de formations dédiées cette fois aux enseignants des OBG concernées.

Étant donné le phasage de la mise en place de la CPU, les professeurs de **4e année** sont concernés au premier chef par ces formations. En effet, ils seront les pionniers en septembre 2018.

Chaque rencontre sera structurée autour des aspects pédagogiques de la mise en œuvre de la CPU. Elle sera animée par les responsables des secteurs et les conseillers pédagogiques. Il est à noter que les propositions en fonction des options concernées tiendront aussi compte des spécificités de l’enseignement spécialisé et en alternance.

Les objets de cette formation, qui se veut essentiellement pratique, seront :

* une première appropriation des attendus des programmes CPU ;
* un « travail pédagogique » sur la 1ère UAA ;
* la découverte des documents administratifs liés à la CPU, comme le dossier d’apprentissage et le rapport de compétences.

L’écriture des nouveaux programmes liés à ces métiers, quant à elle, bat son plein. La FESeC met tout en œuvre pour être en mesure de fournir une version, même provisoire, aux enseignants, lors de ces journées afin de leur permettre de préparer la rentrée 2018.

Nous joignons un tableau dans lequel vous pourrez retrouver toutes les formations proposées ainsi que les détails pratiques.

À noter, qu'il reste deux lieux à identifier de manière précise mais la région est donnée. Lors de la confirmation de l'inscription à ces deux formations, les personnes inscrites recevront le lieu exact.

Les inscriptions, quant à elles, sont à introduire via chaque lien repris en regard du code "Session" dans le tableau.

D'avance merci de l'intérêt que vous porterez à ce courrier,

Patrick MAGNIETTE Michèle Gillot

Collaborateur FeSec – Conseillère pédagogique

Enseignement qualifiant coordinatrice FESeC/SeGEC

02 256 73 19 02 256 71 34

0473 58 09 56 0473 79 40 98

patrick.magniette@segec.be michele.gillot@segec.be